

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (CTF) MISE EN OEUVRE PAR L'UE DANS LE CADRE DE L'INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE (IEV) Décision N° C(2015) 9133

Consultation 02/2023 : Élaboration d'une étude pour le développement d'un nouveau modèle économique circulaire pour la valorisation des déchets de construction et de démolition en Tunisie

Article 1. Contexte de la mission :

Dans le cadre du Programme IEV CTF «Bassin maritime Méditerranée» 2014-2020, le Ministère de l'Environnement (ME), a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : Application de l'innovation pour le développement de l'économie circulaire pour une construction durable en Méditerranée» B_A.2.1_0141_ RE-MED.

Le projet RE-MED « Application de l'innovation pour le développement de l'économie circulaire pour une construction durable en Méditerranée» B_A.2.1_0141, vise à soutenir le transfert de technologie visant à augmenter la valorisation des déchets de construction et leur utilisation dans la construction de route (1) en testant de nouvelles solutions de réutilisation des déchets de construction et de démolition en granulats utiles dans la construction de routes intégrant au moins 30% de matériaux recyclés, (2) en transférant et disséminant les pratiques, technologies et savoir-faire en matière de recyclage des déchets de construction et de démolition et (3) en accélérant le développement d'un nouveau marché valorisant des granulats issus de matières recyclées dans le but de réduire les impacts environnementaux.

Dans le cadre du groupe de tâches (GT5) relatif à l'Appui à la valorisation des déchets de déconstruction du BTP et à l'émergence d'un nouveau marché, le Ministère de l'Environnement souhaite contracter un groupement d'expert ou un bureau d'études qui sera chargé de l'élaboration d'une étude pour le développement d'un nouveau modèle économique circulaire pour la valorisation des déchets de construction et de démolition en Tunisie.

La durée de ce projet est de 30 mois, débute à partir du 04 septembre 2020 conformément au contrat de subvention N°28/1682 signé en date du 03 septembre 2020 entre le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, Direction Territoriale Méditerranée et l'autorité de gestion commune du programme IEV CTF «Bassin maritime Méditerranée» (AGC).

Article 2. Présentation de la mission :

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet RE-MED, le Ministère de l'Environnement (ME) souhaite sélectionner un groupement d'expert ou un bureau d'études pour l'élaboration d'une étude en vue d'accélérer le développement du marché de solutions de valorisation de granulats recyclés issus des déchets du BTP en Tunisie. Cette étude mettra en lumière les mesures et les actions prioritaires à mettre en place afin de développer le marché de valorisation de granulats recyclés issus des déchets du BTP en Tunisie.

Dans ce cadre, l'étude doit prendre en considération notamment les aspects suivants :

- Les modèles économiques adoptés au niveau international ;
- L'évolution des marchés publics en lien avec les solutions de valorisation (traitement et

valorisation en technique routière et aménagement) de granulats recyclés élaborés à partir des déchets du BTP ;

Le principal objectif de l'étude est de minimiser l'effort à fournir pour accélérer le développement du marché de valorisation de granulats recyclés élaborés à partir des déchets du BTP.

Article 3. Consistance de l'étude :

Les prestations à réaliser comprennent la réalisation des deux phases suivantes :

1^{ère} phase : Développement du marché public écologique MPE

Cette réalisation portera sur le développement du marché public écologique avec les administrations publiques, permettant d'intégrer des considérations environnementales dans les critères de sélection, d'attribution et dans les conditions d'exécution du marché pour inciter les entreprises du BTP à utiliser des DC&D

Lors de cette phase, les actions suivantes seront entreprises :

- Développer le marché public écologique «MPE » à travers l'appui aux pouvoirs publics partenaires dans le développement de MPE permettant le recours aux DC&D dans le respect du code des MP locaux.

2^{ème} phase : Cadre économique et business modèle

La transition de l'économie linéaire à l'économie circulaire implique de nouveaux paradigmes pour le monde économique autour des projets de construction et maintenance des routes. En effet le développement de modèle économique circulaire pour les DC&D implique différents acteurs publics et privés : producteur de DC&D, transport, collecte et traitement, fournisseurs de recyclât, constructeurs routiers, pouvoirs publics.

Lors de cette phase, les actions suivantes seront entreprises :

- Évaluer les modèles économiques existants, les leviers et l'Innovation dans la chaîne de valeur des DC&D;
- Proposer un Business Model viable pour la valorisation des déchets de construction et de démolition en Tunisie.

Article 4. Livrables attendus :

Au terme de son intervention, le soumissionnaire doit travailler avec les experts et les partenaires du projet RE-MED de manière collaborative afin de soumettre au ME les documents listés ci-dessous .

Ces documents devront être livrés en deux exemplaires en format papier et un exemplaire en format électronique, compatible avec MS Office.

- **Livrable 1** : Développement du marché public écologique MPE
Ce livrable traitera le contenu des dossiers d'appel d'offres (CCTP type, clauses d'exclusion, RC avec intégration d'un critère environnement, grille pour juger les offres basées sur l'ACV). Ensuite, il se concentrera sur le seuil minimal d'utilisation des matériaux recyclés. Il fournira aussi les supports de formation destinée (MOA et Moe aux AO ; chargés d'opération à la réception des clauses dans les CCTP/DCE ; personnel chargé des achats).
- **Livrable 2** : Évaluation des modèles économiques, leviers et Innovation et proposition de nouveaux modèles:
Ce livrable identifiera les principales problématiques de la chaîne de valeur des DC&D (collecte, transport, etc.). Ensuite, il étudiera chaque partie prenante du système de gestion des DC&D,

en identifiant le rôle et la responsabilité de chacun. Il mettra en évidence les coûts de référence de la collecte et du transport des DC&D. Il proposera des recommandations pour palier d'une façon adéquate et durable aux lacunes du système actuel.

Et il lustrera les modèles de financement du secteur public et du secteur privé du système de gestion des DC&D retenu. Il se concentrera sur les moyens financiers à déployés en vue d'améliorer l'attractivité de ce système. Il mettra en évidence les sources de financement envisageables (à travers un fond spécifique, une taxation supplémentaire, etc.).

Article 5 Mode de règlement :

Le montant alloué pour le financement de la présente consultation est imputé sur la ligne budgétaire WP5.SS.PP4.727637 et WP5.SS.PP4.727641.

Les paiements se feront, contre la présentation de facture en trois exemplaires originaux, par virement au compte bancaire indiqué dans l'Acte d'engagement (soumission).

Le règlement du montant sera effectué sur la base des livrables approuvés par le ME. Le planning de paiement sera comme suit :

Livrables	Échéance	Taux de facturation
Livrable 1 : Développement du marché public écologique MPE	30 jours après la réception de l'ordre de service	40% après validation du livrable
Livrable 2 : Évaluation des modèles économiques, leviers et Innovation et proposition de nouveaux modèles	30 jours après la réception de l'ordre de service	60% après validation du livrable

Article 6. Délai de réalisation de la mission :

La mission objet de la présente consultation démarre dès la signature du contrat.

Le délai global de réalisation de la mission est fixé à soixante jours (60 jours) calendaires. Les délais d'approbation séparant les phases ne sont pas inclus dans le délai global.

Article 7. Méthodologie d'évaluation des offres :

Conformément à l'article 126 du décret 2014-1039 du 13 Mars 2014, la commission d'Evaluation procède :

Dans une première étape, procède à la vérification outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

Dans une deuxième étape, la commission des achats procédera à une évaluation technique des offres à travers l'attribution d'une Note Technique (N.T) pour l'offre la moins disante retenue.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins disante et ayant obtenu une note supérieure ou égale à la note technique minimale exigée.

Dans le cas où l'offre moins disante n'est pas conforme, l'offre est rejetée et le même processus d'évaluation sera adopté pour les autres offres techniques concurrentes, selon leur classement financier croissant.

Le soumissionnaire dont l'offre n'est pas retenue ne peut, contester pour quelque motif que ce soit, le bien-fondé de la préférence donnée à l'offre d'un concurrent, ni prétendre à être indemnisé de ce fait.

Le ministère de l'environnement se réserve la faculté de ne pas donner suite à la consultation s'il n'a

pas obtenu de propositions qui lui paraissent acceptables. Dans ce cas, la consultation sera déclarée infructueuse et le ministère de l'environnement en avisera tous les candidats, sans qu'aucun de ceux-ci ne puisse prétendre à quelque indemnité que ce soit.

Critère d'évaluation des offres techniques :

La commission d'évaluation procédera à l'évaluation des offres techniques sur la base des critères de conformité et un barème de notation des offres techniques.

Critère et barème de notation	Points	Note minimale	Notation Max (Points)
Expert en gestion des déchets solides, environnementaliste (chef de la mission)			35
Diplôme (en génie civil, géologie, environnement ou équivalent)			
<ul style="list-style-type: none"> Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou de mastère (Baccalauréat + 5) 	3	3	5
<ul style="list-style-type: none"> Titulaire d'un diplôme de doctorat 	5		
Référence en élaboration d'étude dans la gestion et la valorisation des déchets de démolition et de construction			
<ul style="list-style-type: none"> Aucune référence 	0	5	10
<ul style="list-style-type: none"> 1 référence 	5		
Au-delà de 1 référence : 1 point supplémentaire pour chaque année avec un plafond de 5 points			
Référence en élaboration d'étude dans le domaine du développement durable ou l'économie circulaire			
<ul style="list-style-type: none"> Aucune référence 	0	5	10
<ul style="list-style-type: none"> 1 référence 	5		
Au-delà de 1 référence : 1 point supplémentaire pour chaque année avec un plafond de 5 points			
Référence en élaboration d'étude d'évaluation environnementale			
<ul style="list-style-type: none"> Aucune référence 	0	5	10
<ul style="list-style-type: none"> 2 références 	5		
Au-delà de 2 références : 1 point supplémentaire pour chaque année avec un plafond de 5 points			
Economiste			25
Diplôme (en économie, en environnement, en finance ou équivalent)			
<ul style="list-style-type: none"> Titulaire d'un diplôme de mastère (Baccalauréat + 5) 	3	3	5
<ul style="list-style-type: none"> Titulaire d'un diplôme d'un doctorat 	5		
Référence en élaboration d'étude dans la gestion et valorisation des déchets ou l'économie circulaire			
<ul style="list-style-type: none"> Aucune référence 	0	5	10
<ul style="list-style-type: none"> 1 référence 	5		
Au-delà de 1 référence : 1 point supplémentaire pour chaque année avec un plafond de 5 points			

Référence en élaboration de modèle économique ou de plan d'affaire vert			
• Aucune référence	0	5	10
• 1 référence	5		
Au-delà de 1 référence : 1 point supplémentaire pour chaque année avec un plafond de 5 points			
Note de compréhension des « TDR » et méthodologies proposée			15
Note méthodologique			10
• La description de la prestation se limite à une reprise des TdR	2	2	10
• La description de la prestation à réaliser est claire et démontre la bonne compréhension des attentes du Ministère de l'Environnement et La présentation de la démarche proposée est clairement exposée et bien argumentée	10		
Planning de réalisation			5
Le plan de travail proposé est bien développé, le calendrier de réalisation est réaliste et en adéquation avec les délais définis pour ce projet, les responsabilités de chacun des membres de l'équipe et la durée de leur intervention, ainsi que les rapports et les livrables dans chacune des étapes de réalisation sont clairement définis			5

- Les références des experts doivent être accompagnées par les pièces justificatives nécessaires (contrat d'étude, bon de commande, PV de réception de l'étude, rôle de l'expert dans la réalisation de l'étude).
- Un expert / consultant qui participe avec un soumissionnaire ne peut pas participer avec un autre soumissionnaire. Faute de quoi les deux offres seront rejetées.
- L'ancienneté sera calculée sur la base de l'année d'obtention du dernier diplôme obtenu.

Ainsi, l'offre qui sera retenue techniquement doit répondre aux deux conditions suivantes :

- ayant obtenue la note totale minimale (38 points)
- ayant obtenue la note minimale requise pour chaque critère.

La note technique totale (NT) est la somme de toutes les notes techniques associées à chaque critère.

La note technique minimale totale requise est de 38 points/ 75

La commission des achats procédera à l'évaluation technique de l'offre la moins disante à travers l'attribution d'une note technique (N.T).

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins disante et ayant obtenu une note supérieure ou égale à la note technique minimale exigée.

Dans le cas où son offre technique n'est pas conforme, l'offre est rejetée et le même processus d'évaluation sera adopté pour les autres offres techniques concurrentes, selon leur classement financier croissant.

Article 8. Délai et contenu des offres :

Les offres doivent parvenir au ME sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central du ME (contre décharge) au plus tard **le 03 / 04 / 2023** à 12h00 le cachet du bureau d'ordre fait foi.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière,

ainsi que toutes les pièces et documents demandés Les offres devront être présentées en trois parties distinctes et cachetées dans trois enveloppes comprenant chacune les documents suivants :

Enveloppe extérieure

L'enveloppe extérieure contient les pièces administratives et les deux enveloppes intérieures distinctes « A » et « B ». Elle portera les références suivantes :

<p>A NE PAS OUVRIR AVANT LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS</p> <p>Consultation 02/2023 Élaboration d'une étude pour le développement d'un nouveau modèle économique circulaire pour la valorisation des déchets de construction et de démolition en Tunisie</p> <p>ME – Ministère de l'Environnement Immeuble CAPRA - Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre 1080 Tunis</p>
--

L'enveloppe extérieure doit comprendre obligatoirement les pièces administratives suivantes :

N°	Les documents administratifs	Opération à réaliser	Authentications
A1	Fiche de renseignements généraux du soumissionnaire	Selon le modèle figurant à l'annexe N°1 dûment rempli	Fiche portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A2	Déclaration sur l'honneur de non-influence	Selon le modèle figurant à l'annexe N°2 dûment rempli	Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A3	Déclaration sur l'honneur de non-faillite	Selon le modèle figurant à l'annexe N°3 dûment rempli	Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A4	Déclaration sur l'honneur de ne pas être agent public	Selon le modèle figurant à l'annexe N°4 dûment rempli	Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A5	Registre national des entreprises	-	Extrait qui comporte un QR-Code valide
A6	La présente consultation signée et paraphée	Signée et paraphée portant la mention lu et approuvé	-

Enveloppe « A » offre technique : (A placer dans l'enveloppe extérieure)

L'enveloppe de l'offre technique sera fermée et scellée et portera la mention « OFFRE TECHNIQUE » ainsi que l'objet de la consultation et le nom du soumissionnaire. Elle contiendra les éléments suivants :

N°	Les documents techniques	Les obligations du participant
T1	Note méthodologique détaillée et planning de déroulement de la mission	Date, signature et cachet du soumissionnaire sur chaque page
T2	Diplômes universitaires des experts que le soumissionnaire compte affecter pour la réalisation de la mission	Copies certifiées conformes des diplômes des Experts
T3	La liste nominative du personnel de l'équipe à engager pour la mission	Date, signature et cachet du soumissionnaire sur chaque page

T4	Curriculum Vitae détaillé des experts	Date et signature de l'intéressé sur son CV en plus de la signature du soumissionnaire
T5	Liste détaillée des références des experts en relation avec la mission	La liste doit porter la signature du participant, son cachet ainsi que la date Fournir des brochures de référence, des fiches de projets et PV de réception provisoire et/ou définitive des missions, des attestations, etc (projets, études, conseil et assistance) dans le domaine de l'étude. NB : les missions qui ne sont pas appuyées par des pièces justificatives (contrats, attestation de bonne exécution, note d'honoraire, bon de commande..) ne sont pas prises en compte dans la note attribuée par la commission

Enveloppe « B » offre financière : (A placer dans l'enveloppe extérieure)

L'enveloppe de l'offre financière sera fermée et scellée et portera la mention « OFFRE FINANCIERE » ainsi que l'objet de la consultation et le nom du soumissionnaire. Elle contiendra les éléments suivants :

N°	Les documents financiers	Les obligations du participant
F1	La soumission selon le modèle joint à l'Annexe A	Dûment remplie et signée, visée et portant le cachet du soumissionnaire
F2	Le bordereau des prix en toutes lettres et en chiffre selon le modèle joint à l'Annexe B Les prix sont en Hors TVA (en dinars tunisien)	Dûment remplie et signée, visée et portant le cachet du soumissionnaire

NB :

-La non-présentation de l'un des documents (F1) et (F2) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.

-Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.

Article 9. Pénalités de retard :

Le ME se réserve le droit d'appliquer une pénalité de retard de 1 % du montant du marché par jour calendaire de retard sur le délai contractuel, au cas où la responsabilité du titulaire du marché serait établie dans ce retard, et ce à concurrence de 5 % du montant total du marché. Le montant de cette pénalité sera déduit d'office des paiements selon les échéances prévues dans le marché sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une mise en demeure préalable.

Lorsque ce plafond (5%) est atteint, le ME se réserve le droit d'annuler le marché sans que le soumissionnaire ne puisse élever de contestation ou prétendre à un quelconque dédommagement.

Article 10. Arrêt des prestations :

Le ME se réserve le droit de se limiter à une phase quelconque ou d'arrêter les prestations à n'importe quelle phase sans que le titulaire du marché ne puisse se prévaloir d'aucun droit, d'indemnisation ou de rémunération, et ce par simple préavis écrit.

Toutefois, le ME réglera au titulaire du marché la totalité des sommes dues à la date de l'arrêt. Le paiement ne tiendra compte que des prestations de la dernière mission réalisée conformément au

bordereau de Prix, et dans ce cas le titulaire du marché est tenu de présenter au ME les justificatifs nécessaires.

Article 11. Confidentialité :

Le soumissionnaire retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission sans indemnité et sans recours à la jurisprudence. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Article 12. Frais d'enregistrement :

Les frais d'enregistrement du présent marché sont à la charge du titulaire du marché.

Article 13. Règlement des litiges :

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Fait à Tunis, le.....

Signature et cachet du soumissionnaire

Le chef de projet ME

Annexe 1: Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse email :

Matricule Fiscal :

Numéro du compte bancaire:

Banque :

Enregistrement au registre national des entreprises sous le N°

Personne, bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom et prénom).....

.....

.....

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 2 : Déclaration sur l'honneur de non-influence

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (dénomination).....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le N°..... faisant
élection de domicile à (adresse complète).....

.....

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation N° **02/2023** Élaboration d'une étude pour le développement d'un nouveau modèle économique circulaire pour la valorisation des déchets de construction et de démolition en Tunisie.

Déclare sur l'honneur, de n'avoir pas fait, et m'engage de ne pas faire par moi-même, ou par personne interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de la consultation ou sur les différentes étapes de sa réalisation.

Le ME est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 3 : Déclaration sur l'honneur de non-faillite faite par le soumissionnaire

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (dénomination).....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le N°..... faisant
élection de domicile à (adresse complète).....

.....

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation **N°02/2023** Élaboration d'une étude pour le développement d'un nouveau modèle économique circulaire pour la valorisation des déchets de construction et de démolition en Tunisie.

Déclare sur l'honneur, ne pas être sous l'effet d'une procédure en vigueur ou d'une décision judiciaire de mise en faillite ou de redressement judiciaire.

Le ME est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 4 : Déclaration sur l'honneur de ne pas être agent public

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (nom et adresse).....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant
élection de domicile à (adresse complète).....

.....

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation **N°02/2023** Élaboration d'une étude pour le développement d'un nouveau modèle économique circulaire pour la valorisation des déchets de construction et de démolition en Tunisie.

Déclare sur l'honneur que le propriétaire, le gérant, le responsable commercial et toutes personnes détenant une part égale ou supérieure à 30 % du capital social de la société n'ont pas été un agent public au sein du Ministère de l'Environnement ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

Le ME est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe A : Soumission

Je soussigné
..... agissant en vertu des pouvoirs
qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société.....
..... adhérant à la CNSS N°..... inscrit au
registre national des entreprises sous le N°..... faisant élection de domicile à
.....
.....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation **N°02/2023** Élaboration d'une étude pour le développement d'un nouveau modèle économique circulaire pour la valorisation des déchets de construction et de démolition en Tunisie, je m'engage et me soumetts à exécuter lesdites prestations conformément aux clauses de la présente consultation et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même des honoraires déterminés suivant mon offre financière dans le bordereau des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des prestations dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en HTVA en Lettre :

Le ME se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque
..... sous le numéro

- M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais prescrits dans les termes de référence.
- Je m'engage en outre à payer les droits d'enregistrement auxquels la présente soumission donne lieu si elle est acceptée.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- Déclare que sous peine de réalisation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe B : Bordereau des prix

	Quantité H/J	Coût Unitaire en DT HTVA	Total
Livrable 1 : Développement du marché public écologique MPE			
Livrable 2 : Évaluation des modèles économiques, leviers et Innovation et proposition de nouveaux modèles:			
Total en HTVA			

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettre).....

.....

.....

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe C : Liste détaillée des références

Nom/prénom :	
Diplôme universitaire :	
Nombre d'année d'expérience générale :	

Référence dans des missions de

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet	Intitulé du Programme	Date début – date fin	Référence des pièces justificatives

Référence dans des missions de

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet/ Programme	Date début	Date fin	Référence des pièces justificatives

Référence technique dans

Intitulé de l'étude ou du projet ou de la mission	Maître d'ouvrage	Date	Responsabilité de l'expert	Références des justificatifs

NB : Cette liste doit être accompagnée par les diplômes et le curriculum vitae signés par le soumissionnaire ainsi que les pièces justificatives nécessaires pour les études ou missions réalisés.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire